

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 48 (1910)  
**Heft:** 38

**Artikel:** A l'herbe  
**Autor:** Hol Allah  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-207118>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),  
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement  
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,  
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,  
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;  
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.  
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## A BEAULIEU

**N**ous n'apprendrons rien à nos lecteurs en leur disant l'immense succès que remporte l'Exposition suisse d'agriculture. Si quelques-uns d'entre eux ne sont pas encore allés à Beaulieu, ils auront su par les quotidiens l'émerveillement qu'elle cause à ses innombrables visiteurs. Pourquoi faut-il que ses portes se ferment après-demain déjà ? Mais les plus belles choses ont une fin — bien souvent plus précoce, hélas ! que la fin des choses laides. — Quinze jours encore ne seraient pas de trop, tout de même, pour voir à loisir toutes ses richesses. Se doute-t-on, par exemple, qu'elle possède des documents ayant trait à la vie dans nos campagnes sous le régime des Bernois ? Nous les avons dénichés au bout d'un couloir de la caserne, à côté d'une bâtie en miniature, reproduction de la ferme de M. Henri Cornaz, de St-Prix. Ce sont des ordonnances de LL. EE. L'une, de l'an 1691, enjoint à nos pères d'apporter plus de soin à l'entretien des routes. Une autre, datant de 1794, renferme des instructions à l'adresse des inspecteurs du bétail pour l'établissement des « certificats de santé ». Dans une troisième, de 1749, nos anciens seigneurs et maîtres somment les campagnards de se livrer avec diligence au ramassage des « hennetons en terre » (vers blancs), ainsi que des « hennetons volants ou quinquinales ». Parmi d'autres vieux papiers figure un « certificat de mutation d'immeubles » délivré au « citoyen Auguste Bonjour, ministre du culte », à Avenches, canton de Fribourg. Ce certificat, daté de 1801, porte l'entête de la République helvétique, une et indivisible. À cette époque, les districts d'Avenches et de Payerne étaient fribourgeois. Ils furent rendus au canton de Vaud lors de la promulgation de l'Acte de médiation, en 1803.

Quelques intéressantes que soient ces réminiscences historiques, ce ne sont pas précisément elles que va chercher le grand public ; il leur préfère, cela se conçoit, des choses plus neuves et plus vivantes. La halle des machines le sert à souhait, car les innombrables engins modernes qu'elle abrite ont vraiment l'air d'être animés, avec leurs roues, leurs volants, leurs balanciers et leurs pistons que met en œuvre l'invisible fée Électricité. L'autre jour, un groupe de visiteurs de la campagne ne pouvait s'arracher à la vue d'une pompe à purin aspirant et resoufflant constamment un liquide habilement coloré ; et l'un d'eux traduisait son étonnement par ce cri répété plus de vingt fois : « Tiel commerce ! tel commerce ! tel commerce ! »

Il n'y a pas que les agriculteurs, au reste, qui attirent l'exposition de Beaulieu : les citadins s'y rendent chaque jour par milliers, et, chose honnête, ce sont les écuries et les étables qui semblent les intéresser le plus. N'avons-nous pas vu deux élégantes s'informer avec fièvre de l'endroit où est exposé le petit bétail ! Elles l'embêteront malheureusement sur un personnage mal informé — ou facétieux — qui leur indiqua une construction basse, au devant de laquelle

se détachaient sur une large bande de toile les mots : « Petit bétail. — Aviculture. » Se hâtant autant que le leur permettaient leurs robes en fourreau de parapluie, les deux visiteuses arrivent à une porte ; mais, à peine l'ont-elles ouverte, qu'elles reculent effarées : elles allaient pénétrer dans le corps de garde des pompiers ! Inutile de dire si les témoins de cette scène s'amuseront. Les bonnes dames n'avaient pas pris garde à une petite main peinte sur l'enseigne et montrant qu'il faut suivre l'avenue à droite.

Elles se seront sans doute rapidement remises de leur émoi en contemplant les collections d'animaux qui piquaient si vivement leur curiosité et en passant de là dans les autres parties de cette exposition où l'on ne rencontre que des visages souriants, tant il est vrai que l'homme se réconforte au contact de ce qui est beau, fort et sain.

V. F.

## Toujours jeunes.

Les vers suivants étaient dédiés en 1810, par une demoiselle à un parent qui se plaignait d'être trop âgé pour plaire :

Souvent le masque heureux d'une folle jeunesse Cache à nos yeux trompés des torts et des erreurs ! Puis le temps dévoilant ces prestiges menteurs, Pour nous désenchanter amène la vieillesse. Mais vous, qui possédez les talents, les vertus, L'amitié chaque jour ajoute à vos conquêtes ; Et l'on vous aime encore malgré l'âge où vous êtes, Comme l'on vous aimait à l'âge qui n'est plus. On regrette les jours passés sans vous connaître ; Combien l'on eût joui d'un commerce aussi doux ! Il semble que, plus tôt, on aurait voulu naître, Pour avoir le bonheur de vieillir avec vous. Lorsque vers son déclin, le soleil nous éclaire, L'éclat de ses rayons n'en est point affaibli. On est vieux à vingt ans si l'on cesse de plaire, Et qui plait à cent ans meurt sans avoir vieilli.

## A L'HERBE

**V**ous avez donc tous cru, vous autres, que quand M. Fallières est venu à Berne, il était resté chez lui le mardi matin par rapport à la catastrophe de Saujon. Ça, c'était pour dépister les anarchistes. Moi qui ai tout vu, je veux vous dire ce que les deux présidents ont fait ce mardi matin.

Vous savez que St-Gingolph comporte deux communes, l'une valaisanne, l'autre française ; ce sont comme deux sœurs siamoises que relie un pont sur la Morge. Or, si la limite est bien marquée dans le bas, il n'en est pas de même dans le haut, au-dessus de Novel. Il y a là des paturages qu'on n'est pas parvenu à se partager. La niaise dure depuis longtemps ; papier timbré, ministres, diplomates ont usé leur science et leur puissance pour contenir les communes siamoises, et cela sans jamais réussir. C'est un incident de frontière.

Or, M. Fallières et M. Comtesse ont décidé d'aller, à cause de Saujon, visiter les lieux. Ils sont partis à l'aube de la ville fédérale, à dos d'aéroplane. L'aviateur Failloubaz, d'Avenches,

les a amenés jusqu'à Broc, où Cailler les a transportés jusqu'au col de Jaman ; là, Armand Dufaux les a pris, leur a fait voir la région de Montreux — à vol d'oiseau — et, par dessus le lac, les a introduits dans le vallon de Novel. L'appareil les a déposés très délicatement à deux pas du vaste champ d'orties qui s'étend au-dessous du chalet de l'Haut de Morge. Ce n'eût pas été agréable aux deux présidents de tomber sur les orties ; ils ont déjà suffisamment d'épines à endurer dans l'exercice de leurs hautes fonctions.

Avant débarqué de l'aéro, MM. Fallières et Comtesse gravirent un grand bloc qui se trouve près du chalet et là-haut, ils trouvèrent un bânolet plein de crème avec des myrtilles d'un côté et des framboises de l'autre, et cela faisait les couleurs du drapeau français.

Ils se sont bien régaliés. C'était comique de les voir avec leur cuiller en bois dans la main, de la crème et des myrtilles au bord de la moustache et des lèvres.

C'était une idylle : deux bergers, deux conducteurs de peuples, se rencontraient et prenaient ensemble un repas très doux, au pied des monts.

Notre président raconta à son collègue qu'on allait construire un sentier dans un couloir très méchant qu'on appelait le Tombeau des Allemands.

— Je ne vous donnerai pas un sou ! dit M. Fallières, en souriant.

Après cela, M. Comtesse se tint debout sur le rocher et chanta le *Ranz des vaches* ; à quoi M. Fallières répondit en disant la chanson du petit Savoyard qui s'en allait à Paris avec sa marmotte.

Avant de redescendre sur le gazon, nos deux présidents considérèrent un peu les pâtures des alentours, afin d'être renseignés quand leurs ministres, à Paris et à Berne, leur parleraient des contestations de ceux de St-Gingolph.

Puis, la crème ayant donné la soif, M. Fallières proposa à son collègue de franchir la frontière, le lit d'un torrent à sec, pour lui rendre la visite sur territoire français.

Les deux magistrats s'assirent sur la mousse qui verdissait le pied d'un sapin, et tout aussitôt un coq, le coq gaulois, un majestueux Chanterecler, apporta deux bouteilles de Loupillon, l'une de blanc, l'autre de rouge. On déboucha les deux bouteilles ; M. Comtesse versa du blanc dans le verre de M. Fallières, et M. Fallières versa du rouge dans celui de M. Comtesse, et les deux hommes trinquèrent, et ce furent alors, dans les deux verres qui se touchaient, les couleurs du drapeau fédéral.

Puis, sur un signal, l'aéroplane d'Armand Dufaux vint prendre les deux présidents et, comme il avait suffisamment de benzine, il piqua droit sur Berne où il arrivait un peu avant midi.

C'est après cette aventure que les deux présidents se sont rendus quasi inconnus — comme dans le vallon de Novel — au village de Worb pour y vider quelques bouteilles d'Yverne.

Après tout, pendant qu'ils étaient sur les bords du Léman, ils auraient bien pu aller directement le boire à la source, dans les bonnes caves d'Yvorne.

\*\*\*

Si vous ne croyez pas ce que je vous conte, allez voir M. Nivu qui passait par l'Haut ce certain mardi matin !

HOL ALLAH.

VIEILLERIES

**U**n document intéressant :

LIBERTÉ ÉGALITÉ  
RÉPUBLIQUE HELVÉTIQUE UNE & INDIVISIBILE

La Chambre administrative du Canton du Léman,

En vertu de l'Arrêté du Directoire Exécutif du 23 Novembre dernier, a fixé le prix des graines ci-après désignées, que chaque contribuable à l'impôt du ton pour mille, décrété pour les Cantons dévastés, pourra donner en payement au Receveur du District, comme suit :

L batz. rappen

Le quarteron de beau froment,	—	—
mesure de Berne à . . . . .	3	—
Le demi-quarteron dit . . . . .	1	5
Le tiers de quarteron dit . . . . .	1	—
Le $\frac{1}{4}$ de quarteron dit . . . . .	—	7
Le $\frac{1}{12}$ de quarteron dit . . . . .	—	2
Le quarteron de beau seigle . . . . .	1	5
Le $\frac{1}{2}$ quarteron dit . . . . .	—	7
Le $\frac{1}{3}$ de quarteron dit . . . . .	—	5
Le $\frac{1}{4}$ de quarteron dit . . . . .	—	4
Le $\frac{1}{12}$ de quarteron dit . . . . .	—	1

Ce qui sera imprimé et publié pour la conduite des intéressés, et des doubles remis aux Receveurs Nationaux et aux Agens pour s'y conformer.

Donné à Lausanne, en la Maison Nationale, le 17 Janvier 1800.

H. MONOD, Président.

Par la Chambre Administrative.  
PANCHAUD, Secrétaire.

LE RECENSEMENT DU PATOIS

On écrit au *Nouvelliste vaudois*:

**I**l y a, dans notre canton, nombre de gens qui lisent, comprennent et même savent parler patois. Mais, parmi ces derniers, combien en est-il qui s'expriment encore exclusivement dans ce langage ? Combien qui ne l'emploient qu'occasionnellement ?

» Une telle statistique, étendue aux questions de lieux, d'âges, etc., ne serait pas sans intérêt : elle renseignerait mieux que tout autre étude, sur la place qu'occupe encore le patois dans notre vie nationale, et nous dirait ce qu'il faut penser des prédictions de nos philologues sur la disparition prochaine de l'idiome cher à tant de générations.

» Il ne faut pas se le dissimuler, nous assistons à la lente disparition de nos dialectes campagnards. Au siècle prochain, peut-être, ceux-ci ne seront plus qu'un souvenir. Il est donc temps de recueillir les précieux échos d'une langue qui se meurt, derniers vestiges d'un passé glorieux. »

Ce recensement serait certes des plus intéressants et peut-être — oh ! nous disons peut-être — serait-il plus satisfaisant qu'on ne le croit. A voir combien de personnes encouragent le *Conteur* à ne pas faillir à sa tradition de donner chaque semaine à ses lecteurs un morceau patois, il faut croire que le nombre est encore plus grand qu'on ne le suppose des fidèles de notre vieux langage.

En tout cas, sans vouloir en rien couper l'herbe sous les pieds de notre frère, à qui ont été adressées les lignes que nous citons

plus haut, le *Conteur* publierà avec plaisir les renseignements qu'on voudra bien lui communiquer touchant le recensement du patois.

LÈ FÉNNÉ

**L**e recueil *Po recafâ* contient une riche collection de dictions. Avec l'autorisation des éditeurs, MM. Payot et Cie, à Lausanne, nous en extrayons les suivants :

La fortuna d'onna fénna, l'è du lo caudo ein dévan.

Se t'a na bouna fénna, crâi que faut l'acutâ.

Ne lâi a fénna, tsevau ne vatze  
Que n'osse quoque tatze.

Lo tein, l'ouïra, la fénna et la fortuna  
Viran coumein la lena.

A totè z'hauré,  
Fénna plliorè.

Tzanbra pourra fâ fénna foulâ.

Lâi a pa dè fénna pllie motchauza que la fénna dau cordagni.

Se lè z'hommo bêvotan, lè fénne capotan.

Ne fau pa alâ ai cerize sein crotzet,  
Ne ai fémalè sein z'erdzett.

Andze à la tserrâire, diablio à la maison.

Lè fénne san dâi saintè au pridzo, à la tserrâire dâi z'andze, dévan la porta dâi z'agace, au courti dâi tschîvrè, à l'ottô dâi diablio.

Villa fénna et gran vein  
Ne corirran jamé po rein.

Quan fénne botzon dè parlâ,  
L'einterrémein fau apprêta.

Vin que djâle, bise que dédjâle et fénna que pou parle, sán trai tsouzè gaillâ rare.

Se lè crouïe leinvoué boulavan coumein lo fû, lo tzerbon saraï po rein.

Eintre no sai-te de, so dian lè fénne quan l'an tot de.

Lè fénne fan aubin défan on ottô.

Mouer dè fénna et via de tsevau  
L'è la tsevance de l'ottô.

Dâi fémalè dein onna maison, n'ein faut pa mé que dè fornet dein on pâilo.

Ne fau pas pllie dè fénne à sepâ  
Que de coumacllio à la tzemenâ.

Rein n'einnouïe et ne fâ dremi pllie rido  
Quemet lè fénne, la plliodze et lè remido.

Lè fénne lè savan totè, et iena per déssu.

CHASSEURS EN FÊTE

**L**a chasse s'est ouverte mardi. Lièvres, perdreaux, bécasses, faisans sont aux abois.

A ce propos, quelques mots du patron des chasseurs, de Saint-Hubert, dont la fête, qui figure au calendrier à la date du 3 novembre, est, dans certains pays, l'occasion de grandes solennités cynégétiques.

C'est dans les Ardennes que St-Hubert est né, dans ce pays couvert de vastes forêts, peuplé de gibier et particulièrement de grosses bêtes. Ce veneur, ayant d'être inscrit au martyrologue, étant tout simplement un seigneur d'Aquitaine se livrant à sa passion pour la chasse avec tant d'ardeur, qu'il en oubliait de prier le jour du Seigneur et les jours de fête consacrés.

Il fut soudain converti par un miracle, et, après avoir jeté l'épée qui lui servait à mettre à mort les fauves, prit les ordres, combattit l'idolâtrie et ne s'aventura plus dans les immenses forêts des Ardennes que pour y chercher des âmes à convertir et à ramener au berçail de l'Eglise.

Même parmi les maîtres d'équipages, ceux qui se disent le plus libres-penseurs, font, le 3 novembre, bénir leurs chiens et célébrer une messe en l'honneur de saint Hubert.

Dès l'aube, la meute est conduite à la chapelle du château ou à l'église du village ; le vaillant de la bande, portant la cocarde aux couleurs du chef d'équipage, est au milieu du chœur. Les veneurs, en costume, l'entourent ; dans la nef, sous le fouet des piqueurs, la meute est admirablement tenue. L'office divin se termine aux éclats des fanfares et l'on part faire le bois. Le soir, grande fête au château, après la curée, tandis que les cors sonnent « la Royale » et la fanfare particulière de l'équipage.

Les chasseurs à tir sont plus modestes, et la Saint-Hubert, pour eux — à part le plaisir d'une réunion supplémentaire de chasse — est prétexte à de joyeux repas, où la bonne humeur de chacun fait flamber la salle ; c'est la note gaie, à l'approche des frimas et des brumes, quand la plaine est dénudée et quand, au bois, les feuilles fanées, se détachant une à une, glissent silencieusement ou s'envolent en épais tourbillons au souffle de la bise.

En Prusse également, on célèbre la Saint-Hubert, mais c'est à Berlin qu'est la fête la plus originale ; elle est organisée au Grünwald, domaine impérial situé entre Berlin et Potsdam, et se borne à une chasse au sanglier, mais dans des conditions qui en font plutôt une grosse farce.

Quelques jours avant la Saint-Hubert, on choisit dans le parc impérial, parmi les sangliers, ceux qui paraissent les plus agiles ; on leur coupe les défenses.

Les chasseurs sont pour la plupart des officiers de la garde ou de hauts personnages de la cour. Les pauvres sangliers sont lâchés dans la campagne et on leur laisse quelques mètres d'avance, et veneurs et chiens se précipitent à la poursuite des bêtes noires, suivis par toute la foule des spectateurs. Bêtes et gens passent comme un tourbillon à travers tout, franchissant haies, fossés, jardins, plates-bandes, se ruant derrière les sangliers affolés, qui zigzaguent dans toutes les directions, même dans les rues des villages où ils sèment la panique.

Ce carnaval de chasse dure une heure ou deux, puis la cour et ses invités rentrent en bon ordre à Berlin, cependant que la foule en liesse s'abat sur les guinguettes et met au pillage des montagnes de choucroute et de charcuterie, amoncelées en vue de cette belle ripaille annuelle.

TÊTE MARBRÉE

**L**es Welches et la langue allemande ont grand'peine à s'accorder. Il ne s'agit que d'un simple malentendu, car ce qui nous rend cette langue si incompréhensible ce sont surtout les mots français dont elle est farcie et qui, la plupart du temps, sont employés de façon incorrecte. Jugez-en :

Herr Müller, son examen *Maturität* (matûrité = baccalauréat) passé, a, dans le *Militär* (l'armée) fait son service en qualité d'*Infanterist* (fantassin). Il était fier de sa baïonnette ornée d'un *Porte-Epée* (une dragonne) et ne trouva pas le *Menage* (pain de munition) trop mauvais. Il obtint bientôt la *Charge* (le grade) de *Kaporal* (caporal). Il sortit enfin du *regiment* après avoir été promu *Lieutenant* (lieutenant) de *réserves*.

Redevenu *Civilist* (civil), il songea à se faire une situation. Il mit un *Inserat* (une annonce) dans un quotidien. Il reçut beaucoup d'*Offerle* (offres) et choisit un poste de *Comptoirist* (comptable) et de *Facturist* (facturier) dans les *bureaux* d'un grand *Magasin de Galanterie* (un bazar). Il n'était pas toujours *amusant* de mettre des *factures* dans des *couverts* (enveloppes) ; néanmoins, la place était très *rentable* (rentable = d'un bon rapport) ; aussi Herr Müller ne tarda-t-il pas à se trouver bien *situé* (dans une bonne situation).